

MANUEL DU DÉLÉGUÉ



CONGRESMUN XII





COMMISSION ÉCONOMIQUE
POUR L'AFRIQUE



MANUEL DU DÉLÉGUÉ



Lettre de Bienvenue

Délégués :

La Commission Économique pour l'Afrique vous souhaite la bienvenue à ce débat, présent dans cette nouvelle édition de CONGRESMUN 2019. C'est évidemment un défi prendre la parole dans un forum dont la langue est celle qui a été utilisée par Rousseau, Voltaire, et Montesquieu... mais c'est à nous de nous approprier d'elle, à fin d'exprimer les valeurs de nos pays, nos idées, et nos vœux pour que les nations africaines suivent une évolution constante à fin d'assurer un avenir plus clair et plus complet pour les nouvelles générations.

C'est important pour la Tribune de vous dire que les deux thèmes présents sur l'agenda ont un intérêt, non seulement pour notre continent, mais pour le monde entier. Le développement durable est un thème constant sur l'agenda internationale, du fait que les dégâts causés par l'Homme peuvent être déjà visualisés sur le monde entier, par la disparition de pôles et cette hausse du niveau marin, par le changement climatique, la disparition de certaines espèces... les problèmes se multiplient et les solutions doivent être plus efficaces encore.

D'un autre côté, nous avons aussi la lutte contre la corruption, un sujet qui malheureusement, est toujours présent dans les pays en développement. C'est impératif de trouver une solution à fin de pouvoir améliorer les gouvernements et construire la loi et les institutions sur un état de droit qui respecte la justice.

Nous vous demandons, en tant que représentants des pays de l'Afrique, que vous participez alors en prenant compte, non seulement les thèmes du débats, mais en prenant compte des besoins de votre peuple.

Nous vous souhaitons une bonne continuation au cours du débat et nous attendions aussi pouvoir vous aider pendant ces jours à fin de réussir à trouver une résolution convenante pour l'avenir.

Présentation de la Tribune

Votre officier de conférences est Juan Andrés Mora Hernández. Il étudie le 5ème semestre de la licence sur Comptabilité publique et stratégie financière à l'Université "Instituto Tecnológico Autónomo de México" (ITAM) et il a eu une participation remarquable à TECMUN et ITAMUN de l'année dernier.





Votre modératrice est Brenda Vanessa Ortega Flores, elle est ingénieur environnementaux grâce à ces études à l'Instituto Politécnico Nacional, Unidad Profesional Interdisciplinaria de Biotecnología. Elle est au 9ème semestre dans ces études universitaires et elle a été au débats d'ITAMUN 2018.

Finalement, votre présidente est Diana Alejandra Flores Echavarría. Elle a étudié la License en Relations Internationales à l'Université La Salle. Elle participe dans les Mun's depuis l'année 2013 avec plusieurs participations dans des débats en anglais, français et espagnol. À ESCAMUN 2016, elle a gagné le prix de « meilleure position » avec sa représentation de l'Arabie Saoudite dans le comité UNICEF, puis elle a dirigé comme présidente aussi le comité des Ligues des États Arabes à UASMUN 2015.

Cordialement,



Commission Économique pour l'Afrique

**Diana Alejandra Flores
Echavarría**
Présidente

**Brenda Vanessa Ortega
Flores**
Modératrice

**Juan Andrés Mora
Hernández**
Officier de conférences



Présentation du Comité

La Commission Économique pour l'Afrique (CEA) a été créée en 1958 par le Conseil Économique et social (ECOSOC) des Nations Unies, soit l'une des cinq commissions régionales, visée à appuyer le développement économique et social de ses États membres, d'encourager l'intégration régionale, d'encourager la coopération internationale pour le développement de l'Afrique et d'apporter des services consultatifs techniques aux gouvernements africains et aussi aux organisations et institutions intergouvernementales. L'organisme joue un double rôle en tant qu'organisme régional de l'Organisation des Nations Unies (ONU) et en tant que partie intégrante du paysage institutionnel régional en Afrique.

La construction du comité est le résultat des efforts et des engagements régionaux pour l'intégration économique, la coopération et le développement dont le continent a impérativement besoin. D'après ceci, la Commission Économique pour l'Afrique doit, en suivant son mandat, mobiliser des ressources et les mettre sous le service des objectifs régionaux enfin d'étayer la formulation de politiques, promouvoir le consensus politique, appuyer le renforcement des capacités, renforcer les services consultatifs dans les principaux domaines thématiques.

Les principaux domaines thématiques traités au forum sont : la politique macroéconomique, l'intégration régionale et commerciale, développement social, ressources naturelles, innovation et technologie, genre, gouvernance et statistique. Les deux sujets du débat sont focalisés dans quelques domaines thématiques tels que la gouvernance, les ressources naturelles, l'innovation et le développement social.

Également, la Commission apporte des services techniques et consultatifs aux gouvernements africains et des institutions intergouvernementales pour l'application des programmes effectives visées à aider les populations africaines et les gouvernements à réaliser ses objectifs en commun. Les services consultatifs régionaux spécialisés aux États membres et le soutien au renforcement de leurs capacités essentielles s'articulent à travers les priorités suivantes :





1. Promotion de l'industrialisation en Afrique
2. Conception et mise en œuvre de la politique macroéconomique
3. Conception et formulation de la planification du développement :
4. Appui aux négociations des contrats d'exploitation minière ;
5. Promotion de la bonne gestion des ressources naturelles pour la transformation de l'Afrique.

Composition de la C.E.A.

La Commission Économique pour l'Afrique est composée par :

1. Un bureau du Secrétariat Exécutif plus un secrétaire adjoint dont ses objectifs principaux sont la recherche sur les politiques et la diffusion du savoir. Il existe cinq divisions organiques à la CEA (politique macroéconomique, intégration régionale et commerce, formulation de politiques sociales, initiatives spéciales et Centre africain pour la statistique) responsables des études et de la recherche sur les politiques.
2. La Division du renforcement des capacités,
3. L'Institut africain de développement économique et de planification
4. La division de l'administration.
5. Les bureaux sous-régionaux de la CEA à Rabat, Niamey, Yaoundé, Kigali et Lusaka.



Thème A. Mesures afin de mener l'Afrique vers un développement durable.

Introduction

Le thème du développement durable est, depuis les années 2000 à partir de l'établissement des Objectifs du Millénaire (ODM), une priorité sur l'agenda internationale. Ceci est du fait que, le développement durable est visé comme une réponse effective pour assurer la croissance économique des nations, l'inclusion sociale et la protection de l'environnement.

Cependant, même si les pays ont assumé une responsabilité mondiale à fin d'assurer l'avenir de l'humanité et de notre planète, les résultats des ODM et les futurs résultats des Objectifs du Développement Durable (ODD) ne sont pas suffisants. Pour pouvoir améliorer l'effectivité de cette agenda internationale, en tant que membres de la Commission Economique pour l'Afrique, vous devez chercher à faire des proposer des nouvelles solutions afin de réussir à répondre aux besoins du présent en assurant aux générations future leur subsistance.

A. L'Union Africaine

En 2015, les dirigeants africains ont adopté l'Agenda 2063 relatif à la vision à long terme du continent sur les 50 prochaines années. Sous la direction de la Présidente de la Commission de l'Union africaine (CUA), le Dr Nkosana Dlamini-Zuma, l'Agenda 2063 a pour objectif d'accroître l'utilisation des ressources africaines au profit des populations africaines. L'Agence du NEPAD, l'organe d'exécution de l'Union africaine, a reçu pour mandat d'accélérer la mise en œuvre et le suivi des programmes et cadres de développement majeurs du continent, y compris l'Agenda 2063 et les Objectifs de Développement Durables (ODD).

B. Commonwealth (ou Communauté des Nations)

La problématique du changement climatique a comme conséquence sur certains pays l'augmentation de niveaux de la mer, des tempêtes qui augmentent en intensité et en fréquence, et les terres arables qui se transforment en désert. Cette situation alors affecte l'économie des certains états membres de la Communauté





des Nations. Ainsi, l'ensemble de ces pays travaillent pour améliorer la situation mondiale, à travers de l'aide économique pour des projets environnementaux.

Les problèmes environnementaux qui frappent le continent africain.

Le continent africain connaît déjà les répercussions du changement climatique, dont voici quelques exemples :

On trouve une augmentation constante des températures et des niveaux marins qui menacent les peuples établis dans de déserts ou près de la mer. Cette situation peut provoquer une augmentation des flux migratoires vers des pays dont sa situation politique, économique et sociale est vulnérable, provoquant des conflits de ressources et une évolution sociale inefficace.

Nombreux sont donc les défis environnementaux que ce continent doit relever pour les générations futures. Malheureusement, des millions d'hectares de forêts disparaissent chaque année du fait de son exploitation par une population en forte croissance. Cette disparition provoque des émissions de gaz à effet de serre, ce qui augmente constamment la pollution de l'air ce qui donne comme résultat des problèmes pour l'environnement et la santé humaine, du fait qu'environ 90% des personnes en Afrique subsaharienne sont exposées à la pollution de l'air dans leurs maisons.

Les pays qui suivent une croissance économique et une explosion démographique forte, ont une demande d'eau douce de plus en plus importante, pourtant la surexploitation et la pollution de cette ressource, diminue la possibilité d'en avoir pour tous. D'après *l'Organisation Internationale pour la Francophonie* dans son *6ème Rapport sur l'Avenir de l'environnement mondial*, « le pourcentage de la population ayant accès à l'eau potable est sous constante augmentation, en passant de 64% en 2005 à 68% en 2012, bien que le nombre absolu de personnes sans accès à l'eau potable reste élevé ». Plus d'un 50% de l'Afrique subsaharienne n'a toujours pas accès à un drainage correct, et la différence sanitaire entre les zones urbaines et rurales reste évidente.

L'agriculture est une activité qui permet autour du monde l'assurance alimentaire, la santé nutritionnelle et le développement économique. Ainsi, dans le *6ème Rapport sur l'Avenir de l'environnement mondial*, nous trouvons que presque





« 500 000 kilomètres carrés de terres en Afrique sont dégradés par l'érosion des sols, la salinisation, la pollution et de la déforestation » qui provoque une affectation directe sur l'alimentation et la nutrition du continent principalement.

Dans un autre temps, dans le continent que nous étudions, nous pouvons trouver un marché illicite d'animaux et de végétation sauvage qui pose plusieurs risques environnementaux et sociaux.

Les actions de la Commission Économique pour l'Afrique qui peuvent être un appui sur le thème: aspects environnementaux, économiques et sociaux.

Politique macro-économique

La Commission Économique pour l'Afrique cherche à appuyer le développement économique des pays membres à travers d'enquêtes annuelles et profils sur les conditions économiques des états africains, leur gouvernement et leur développement.

D'après ceci, les recherches et études de cette organisation sont publiques, du fait que la CEA cherche à partager ces connaissances sur divers domaines, comme un effort pour arriver à un bon développement de l'Afrique avec une certaine coordination et mise en œuvre, puis une suivi-évaluation des politiques économiques.

Ainsi, en reprenant cette idée, lors du débat, c'est important que les délégués prennent en compte cette vision économique, et les résultats des études menées par la CEA pour construire des politiques économiques qui respectent les nouveaux objectifs internationaux.

Développement Social

Le développement social est une partie très importante pour avoir un changement réel sur le continent africain. Ainsi, notre Commission réalise des études sur ce sujet et donne des services consultatifs techniques pour renforcer les capacités nationales sur des thèmes tels que migration, emplois, santé, urbanisation, etc.

Notre Division de la politique de développement social (SDPD) cherche à appuyer aux gouvernements sur la création des politiques de développement inclusif, d'investissement sociaux, pour l'attention à la jeunesse, l'urbanisation et le genre.





Gestion des Ressources Naturelles

Le développement durable cherche à avoir une croissance économique qui profite des ressources naturelles, en respectant les ressources pour les générations suivantes. La CEA est responsable alors d'être un soutien pour la création des politiques et règlements pour la bonne gestion des ressources naturelles du continent.

Recommandations générales pour l'Afrique

- Les gouvernements doivent adopter une approche de gestion durable du capital naturel.
- La diversification du portefeuille de l'énergie et l'utilisation du vaste potentiel d'énergie renouvelable non exploité auraient des avantages environnementaux et économiques évidents pour le continent.
- Les gouvernements devraient renforcer les pratiques de gestion des ressources.
- S'assurer que la croissance et l'exploitation futures des ressources naturelles sont résistantes au climat (résilientes).
- Accroître la coopération intergouvernementale pour améliorer et coordonner les réponses politiques.

Questions à répondre

- Quels sont les effets directs que le changement climatique a provoqué dans votre pays ?
- Comment est-ce que les activités économiques présentes dans votre pays ont pu affecter l'environnement ?
- Quel est le degré de vulnérabilité économique et sociale aux catastrophes climatiques et aux effets sur les ressources naturelles de votre pays ?
- Quelles sont les actions que votre gouvernement ou d'autres acteurs politiques ont faits pour soutenir le développement durable ?
- Quel est l'état actuel de votre pays dans le cadre du développement social, économique et environnemental ?





- Quels sont les principaux défis qui vous pouvez identifier pour réussir la transition de votre pays au développement durable ?
- Pourquoi la protection de l'environnement est un outil important pour la croissance économique et l'amélioration de la qualité de la vie en société ?

Sources recommandées

- Nations Unies. Le programme de développement durable, link: <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/development-agenda/>, Dernière Visite: 01/09/2018.
- Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique. Rapport économique sur l'Afrique 2017, link: .
- Corinne Alida Kabre. L'Afrique face aux grands défis environnementaux, link: <http://www.lafriquedesidees.org/lafrique-face-aux-grands-defis-environnementaux/>, Dernière Visite: 01/09/2018
- The African Union Commission. Agenda 2063, link: <https://au.int/agenda2063>, Dernière Visite: 03/09/2018
- L'Afrique des Idées. Quelques effets du changement climatique sur l'Afrique, link; <https://africacenter.org/fr/spotlight/quelques-effets-changement-climatique-afrique/>, Dernière Visite: 03/09/2018
- UNESCO 2017. Développement durable et croissance économique, link: <http://www.unesco.org/new/fr/africa-department/priority-africa/operational-strategy/sustainable-development-and-economic-growth/>, Dernière Visite: 03/09/2018.



Thème B : Renforcement des institutions des états membres contre la corruption et impunité en Afrique

Introduction

De nos jours, la corruption est un sujet qui est ouvertement évoqué dans la plupart des pays, et rares sont ceux qui prétendent ne pas en souffrir.

L'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) donne comme définition de corruption « l'abus de pouvoirs conférés par une fonction publique à des fins d'enrichissement personnel ». Cette même organisation établit que ce problème international est habituel « en l'absence de moyens de contrôle législatifs adéquats, d'instances judiciaires ou d'instances de contrôle autonomes, de moyens d'information professionnels et de représentants de la société civile indépendants ».

La corruption est décrite comme un « cancer social » de la démocratie, qui viole indirectement la plupart des droits humains fondamentaux et qui arrive la plupart du temps dans de nombreux pays, surtout dans les pays moins développés. Ainsi, ce problème est l'origine d'une transformation de la fonction publique, qui, au lieu de vouloir accomplir un régime qui suit la volonté des citoyens, la prestation des services « est soumise au principe de vénalité ».

L'état de droit et le développement sont étroitement liés et se renforcent mutuellement. De ce fait, l'objectif 16 vise à promouvoir l'accès universel à la justice et à mettre en place des institutions responsables et efficaces à tous les niveaux.

Cet objectif établit ce qui suit :

- Développer des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux
- Assurer une prise de décision réactive, inclusive, participative et représentative à tous les niveaux.





Le continent africain et la corruption : le contraste entre les pays

La corruption en Afrique est liée à divers actes illicites qui entraînent une énorme fuite de ressources économiques indispensables pour le développement du continent qui en a plus besoin. Selon la secrétaire exécutive de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, Vera Songwe, « *148 milliards de dollars sont drainés hors du continent par diverses formes de corruption, ce qui représente environ 25% du PIB moyen de l'Afrique* ». Ces actes impliquent surtout la surfacturation, la fraude, l'évasion fiscale, et d'autres activités qui provoquent pertes millionnaires sur le continent.

D'après l'Indice de Perception de la Corruption (IPC), en 2017 l'Afrique est encore classé comme la région la plus corrompue avec un score de 32 sur une échelle de 100 points. En plus, les deux pays les plus mal classés sont africains : le Soudan du Sud et la Somalie. Néanmoins, le cas du Botswana représente une lueur d'espoir dans la lutte contre la corruption en Afrique ; le Botswana a atteint la 34^e place de 180, étant le pays qui est à la tête de la lutte contre la corruption sur le continent. L'une des clés de la réussite du Botswana, comme le Président de ce pays africain l'a dit, sont les fortes institutions anticorruptions ainsi que des bonnes politiques en matière de comptabilité, des contrôles internes et un bon système d'audit.

Heureusement, le cas du Botswana n'est pas isolé puisque des autres pays du continent ont pris des mesures effectives semblables pour diminuer la corruption. Ce sont les cas des Seychelles, le Cap-Vert et la Rwanda (respectivement 36^e, 47^e et 48^e place). Selon l'ONG *Transparency International*, « les pays qui se hissent dans le haut du classement, ont en commun un leadership politique qui est constamment engagé dans la lutte contre la corruption ».

En revanche, le Soudan du Sud, un pays qui souffre fortement des effets de la corruption, vit encore les ravages de la guerre civile qui a commencé en 2013 et qui ne permet pas le correct développement de la nation africaine. À ce pays, la corruption ne s'agit pas seulement d'évasion fiscale ou détournement de ressources, mais aussi de profiter la guerre et de nourrir la violence dans le pays à travers de l'achat et la vente illicite d'armes. À propos de la difficile situation que le



Soudan du Sud traverse, son président Salva Kiir a affirmé que le peuple soudanais n'est pas disposé à accepter encore plus corruption et a aussi fait le suivant appel aux dirigeants du pays: *“Nous devons nous efforcer d'offrir les services de base pour répondre aux attentes de notre peuple. Cela ne sera possible que si nous avons un gouvernement dont la priorité est l'intérêt public”*.

En plus et afin de finalement commencer la lutte contre la corruption au pays, une commission anti-corruption, mise en place en 2006, aura un rôle central dans cette lutte et sera totalement soutenue par le gouvernement du Soudan du Sud. Cette commission, selon James Wani Igga, président du Parlement du pays africain, quand créée, elle n'avait aucun pouvoir ou moyen pour poursuivre les actes et délits de corruption et jusqu'à présent *“elle pourra engager des poursuites”*. Le défi sur lequel le président du Parlement Wani Igga a mit principalement l'emphase sera de trouver des employés de confiance pour diriger la commission: *“ Il faudra simplement rapidement qu'elle se dote de personnel qualifié”*.

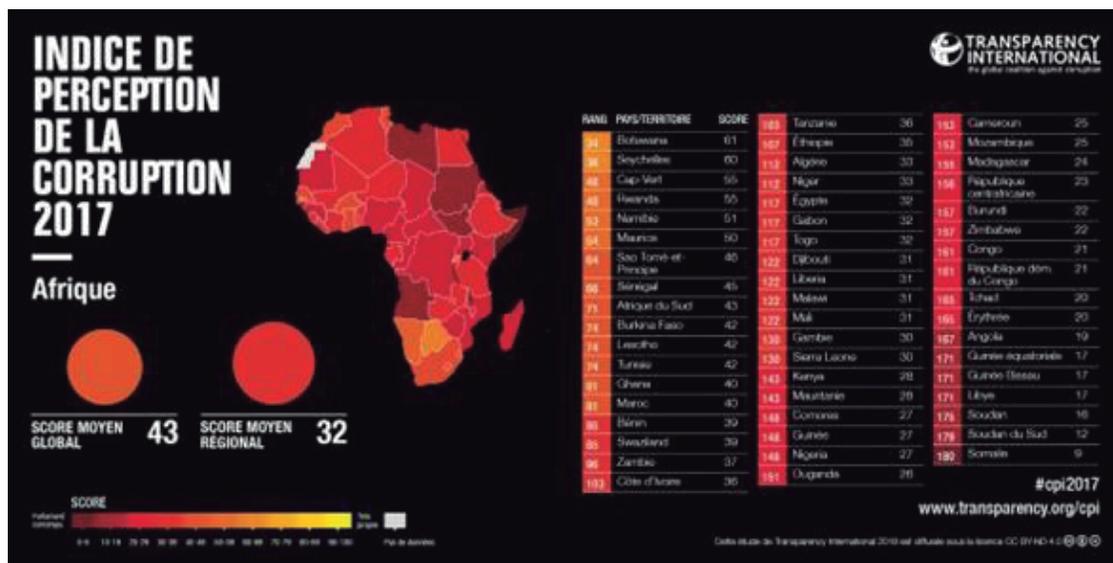


Image 1. La corruption en Afrique (Source : Transparency International)

En ce qui concerne les délits les plus communs liés à la corruption et celui-ci qui représente le dommage économique le plus significatif pour l'Afrique est l'évasion fiscale; par définition, *“l'évasion fiscale désigne l'action consistant à éviter ou réduire l'impôt en assujettissant le patrimoine ou les bénéficiaires dans un pays*





autre que celui auxquels ils devraient être soumis”. Selon des estimations réalisées par la Commission indépendante pour la réforme de l’impôt international sur les sociétés (ICRICT), la perte économique à cause de cet acte varie chaque année entre 40 millions et 80 millions de dollars. La fuite de ces énormes quantités signifie le manque de ressources nécessaires pour le continent ainsi que l’agrandissement des déficits sociaux auxquels les nations africaine en voie de développement devront faire face.

En plus, ce sont les entreprises multinationales qui commettent des actes qui impliquent l’évasion fiscale et du au manque de compétences techniques des gouvernements africains, ces entreprises trouvent les compétences, les connaissances et les avocats capables pour les aider à concevoir des stratégies d’évitement de taxes. Ce type de pratiques est commun de grandes entreprises multinationales dans les pays en voie de développement et malheureusement de plus en plus habituel en Afrique.

Questions à répondre

- D’après vos investigations, quelle est la position de votre pays sur le thème de la corruption ?
- Est-ce que votre gouvernement a fait une implémentation des programmes pour lutter sur ce thème ?
- Quels sont les pays qui ne font pas partie du continent africain qui ont apporté un appui pour votre délégation sur ce domaine ?
- Est-ce qu’une Organisation Non Gouvernementale ou une entreprise pourraient vous aider pour lutter contre la corruption ?
- D’après votre analyse, quelle est la position de la CEA pour lutter contre ce problème régional et mondial ?

Sources recommandées

- Nations Unies. Le programme de développement durable, link: <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/development-agenda/>, Dernière Visite: 01/09/2018.





- Enery Quiñones. Qu'est-ce que la corruption ? link: http://observateurocde.org/news/archivestory.php/aid/142/Qu_est-ce_que_la_corruption_.html, Dernière Visite: 01/09/2018.
- Michel Doucin. La corruption, atteinte aux droits de l'Homme, l'Afrique incertaine, link : http://www.irenees.net/bdf_fiche-analyse-605_fr.html, Dernière Visite: 01/09/2018.
- FMBBVA. Goal 16 : Promote fair, peaceful and inclusive societies, link: <http://www.fundacionmicrofinanzasbbva.org/en/ods-16-paz-justicia-e-instituciones-solidas/>, Dernière Visite: 01/09/2018.
- CGECI. La corruption : un frein au développement de l'Afrique, link: http://www.cgeci.org/cgeci/index.php?option=com_content&view=article&id=506:la-coorruption-entrave-le-developpement-de-lafrique&catid=48, Dernière Visite: 01/09/2018.



Références

Nations Unies. Le programme de développement durable, link:
<https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/development-agenda/>,
Dernière Visite: 01/09/2018.

Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique. Rapport économique sur l'Afrique 2017, link: .

Corinne Alida Kabre. L'Afrique face aux grands défis environnementaux, link:
<http://www.lafriquedesidees.org/lafrique-face-aux-grands-defis-environnementaux/>, Dernière Visite: 01/09/2018

The African Union Commission. Agenda 2063, link: <https://au.int/agenda2063>,
Dernière Visite: 03/09/2018

L'Afrique des Idées. Quelques effets du changement climatique sur l'Afrique, link:
<https://africacenter.org/fr/spotlight/quelques-effets-changement-climatique-afrique/>, Dernière Visite: 03/09/2018

Organisation internationale de la Francophonie. Rapport sur l'avenir de l'environnement en Afrique: Une version en Français réalisée avec l'OIF, link:
<https://www.francophonie.org/Une-version-en-francais-du-rapport.html>,
Dernière Visite: 03/09/2018.

UNESCO 2017. Développement durable et croissance économique, link:
<http://www.unesco.org/new/fr/africa-department/priority-africa/operational-strategy/sustainable-development-and-economic-growth/>, Dernière Visite: 03/09/2018.

NEPAD Planning and Coordinating Agency (NPCA), COMMUNAUTÉ DE PRATIQUE | Objectifs de Développement Durable (ODD), link:
<http://www.nepad.org/fr/cop/objectifs-de-d%C3%A9veloppement-durable-odd>, Dernière Visite: 03/09/2018.





Nations Unies. Le programme de développement durable, link:
<https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/development-agenda/>,
Dernière Visite: 01/09/2018.

Energy Quiñones. Qu'est-ce que la corruption ? link:
[http://observateurocde.org/news/archivestory.php/aid/142/Qu_est-
ce_que_la_corruption_.html](http://observateurocde.org/news/archivestory.php/aid/142/Qu_est-ce_que_la_corruption_.html), Dernière Visite: 01/09/2018.

Michel Doucin. La corruption, atteinte aux droits de l'Homme, l'Afrique incertaine,
link : http://www.irenees.net/bdf_fiche-analyse-605_fr.html, Dernière Visite:
01/09/2018.

FMBBVA. Goal 16 : Promote fair, peaceful and inclusive societies, link:
[http://www.fundacionmicrofinanzasbbva.org/en/ods-16-paz-justicia-e-
instituciones-solidas/](http://www.fundacionmicrofinanzasbbva.org/en/ods-16-paz-justicia-e-instituciones-solidas/), Dernière Visite: 01/09/2018.

CGECI. La corruption : un frein au développement de l'Afrique, link:
[http://www.cgeci.org/cgeci/index.php?option=com_content&view=article&id=5
06:la-coorruption-entrave-le-developpement-de-lafrique&catid=48](http://www.cgeci.org/cgeci/index.php?option=com_content&view=article&id=506:la-coorruption-entrave-le-developpement-de-lafrique&catid=48), Dernière
Visite: 01/09/2018.







CONGRESMUN XII